



Infos Municipalité Conseil communal Vie villageoise



Pages Infos Municipalité 2-4 et 6-9 Fête du ler août 5 Calendrier séances et votations 10 Info Fête du blé et du pain 11 Section des Samaritains 11-12 Agenda 12



MUNICIPALITE

M. Roland Valet sera vice-Syndic du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Pas de fermeture estivale

Les heures d'ouverture du secrétariat restent inchangées

EMONDAGE DES HAIES – ELAGAGE DES ARBRES

La Municipalité rappelle qu'en **bordure des routes et chemins publics**, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les normes ci-après :

Emondage des haies

A la limite de la propriété et à la hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Elagage des arbres

- a) au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur du bord de la route
- b) au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété

Les propriétaires sont invités à exécuter ce travail pour le 31 juillet 2017, ceci afin de ne pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation. Passé ce délai, les travaux seront exécutés par la commune aux frais du propriétaire.

TRAVAUX BRUYANTS

Attention aux horaires!

Nous vous rappelons que, selon l'article 19 du règlement de police, l'usage des tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres outils à moteur est interdit pendant les jours de repos publics, ainsi que les autres jours entre 19 heures et 8 heures et entre 12 heures et 13 heures.





Le billet du Syndic

Si le printemps de mère nature nous a apporté un renouveau de végétation et de couleurs, le printemps municipal a apporté son lot de préavis, que le Conseil communal a traités en avril et juin.

Tous ont été acceptés, ce qui permet d'aller de l'avant dans notre planification des travaux. Ces préavis sont disponibles sur http://www.sullens.ch/preavis-municipaux

Lors d'une récente réunion des Syndics du district du Gros-de-Vaud, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Leuba, conseiller d'Etat, qui nous a loué le bon fonctionnement des finances cantonales.

Tout comme le Canton, notre Commune se porte bien financièrement, avec un bénéfice avant répartition de Fr. 179'637.38. Là aussi, je ne peux que vous encourager à consulter le rapport de Gestion et des Comptes sur le site de la Commune qui vous fournira de précieuses informations tant sur le travail effectué par toutes les instances communales, que sur les comptes 2016.

Ces réunions permettent également d'échanger sur divers thèmes. L'un d'eux était les oppositions déposées pour des raisons des plus « personnelles ». Bien entendu que c'est un droit, mais lorsque le but est uniquement de faire perdre de l'argent et du temps... - mais voilà, il faut faire avec.

Le 10 juin, c'était la journée de l'UCV (Union des Communes Vaudoises), organisée cette année par les Communes de Chamblon et Treycovagnes. Madame Wyssa, présidente, nous a rassurés que « l'homme augmenté » n'était pas pour demain et qu'il n'allait pas remplacer le système démocratique d'aujourd'hui. Elle nous a ensuite principalement entretenus sur l'indépendance des Communes (toute relative...), le soutien à la gestion communale via des cours ainsi que sur la future réforme de la péréquation intercommunale (horizon 2021) qui devrait contribuer à une solidarité plus marquée entre Communes.

C'était ensuite à M. Maillard, président du Conseil d'Etat, de rebondir sur des propos de Mme Wyssa, en relevant avec humour qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter sur le futur « homme augmenté », qui actuellement existe déjà, tout comme la « femme augmentée », représentés par les syndiques et syndics présents dans la salle. Cela a permis de détendre immédiatement l'atmosphère. M. Maillard nous a également fait part qu'en 10 ans, la population cantonale a augmenté de l'équivalent de la ville de Lausanne.

M. le Conseiller fédéral, Guy Parmelin, a profité de sa présence sur la place d'arme de Chamblon, pour nous parler du budget militaire en baisse. Malgré cela il travaille en vue de l'obtention d'une armée plus proche et plus efficace et souhaite équiper notre armée de nouveaux avions.

Nous pouvons donc voir venir l'été avec sérénité et attaquer les vacances, les grillades, broches et autres planchas, l'esprit léger.

Mais n'oubliez pas votre voisinage, qui a également la prétention de pouvoir dîner au calme, sans la valse des tondeuses aux heures de repas ©

Voilà, il ne me reste qu'à vous souhaiter un très bel été.

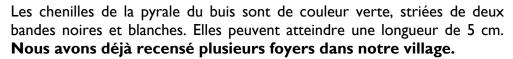
Christian Gozel



INFO - JARDIN

La Pyrale du Buis

est un papillon nocturne originaire d'Asie orientale (Japon, Corée et Chine). Ses chenilles se nourrissent de feuilles de buis mais s'attaquent également à l'écorce fraîche. Elles peuvent ainsi faire dépérir des plantes entières en peu de temps.





Pour lutter contre cette espèce nuisible, il est important de traiter rapidement au moyen d'insecticides qui comportent souvent des risques pour la santé. Il est recommandé d'utiliser ces

produits avec beaucoup d'attention.

Tout matériel de plante tous les cas être éliminé et bien fermés, afin d'é doivent pas être compo l'infestation de nouvelles

Tout matériel de plantes infestées (branches, feuilles dévorées) doit dans tous les cas être éliminé avec les ordures ménagères dans des sacs solides et bien fermés, afin d'éviter une nouvelle infestation. Les branches ne doivent pas être compostées, ceci facilitant la prolifération de l'insecte et l'infestation de nouvelles plantes.

Le feu bactérien

est une maladie dangereuse des plantes, soumise à la déclaration obligatoire. Cette bactérie peut provoquer des dégâts économiques importants dans les cultures fruitières, les pépinières et les vergers. Les arbustes sauvages et d'ornement contaminés jouent un rôle essentiel dans la propagation de la maladie. La mise en circulation de végétaux du genre *Cotoneaster* et *Stranvesia* est interdite depuis le I^{er} mai 2002. Certains cantons ont étendu l'interdiction à toutes les planteshôtes du feu bactérien (FR et TG).

Afin de poursuivre la stratégie mise en place par le canton depuis de nombreuses années et qui a porté ses fruits, voici la liste des plantes-hôtes qui sont formellement déconseillées malgré leur mise en vente et qui restent toujours accessibles :

- Les aubépines (Crataegus)

- Les pommiers ou cognassiers du Japon (Chaenomeles)

- Les sorbiers (Sorbus)

- Les amélanchiers (Amelanchier)

- Les photinias (Photinia fraseri)

- Les néfliers (Mespilus Eriobotrya)

Nous vous prions de prendre note de cette information. La plantation de telles plantes ornementales est un danger sur votre bien-fonds.





FÊTE NATIONALE - 1er AOÛT 2017

Bientôt dans tous les villages et villes de notre pays, on fêtera le 1^{er} août, l'anniversaire de la fondation de la Confédération.

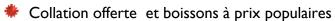
Nous souhaitons que cette manifestation soit pour vous tous revêtue d'un éclat tout particulier et que chacun sente brûler en lui cette flamme sacrée qui animait déjà les hommes du "Grütli".

Nous vous invitons donc à fêter dignement cette date mémorable, tout d'abord en pavoisant vos maisons et en venant vous joindre à nous pour cette fête qui se déroulera le soir du 1^{er} août 2017 selon le programme suivant :

Repas de midi et tournoi de pétanque organisé par la Jeunesse de Sullens Inscription auprès de M. Léo Cappi, Président de la société de Jeunesse 079/555 77 81



- Rassemblement à la grande salle à 19h 30
- Sonnerie des cloches Allocutions Chants patriotiques



- Animation : Patrick Grandjean
- Cortège aux flambeaux et rendez-vous autour du feu où le verre de l'amitié sera offert.



La Société de Jeunesse prendra en charge l'organisation de cette manifestation et la Municipalité l'en remercie par avance.

Nous prions instamment le public de prendre toutes précautions concernant la mise à feu de fusées ou autres engins pyrotechniques qui doit se faire impérativement sur la place réservée à cet effet. Une attention particulière est demandée aux parents envers leurs enfants.

Nous espérons vous rencontrer nombreux à cette manifestation au cours de laquelle chacun pourra sympathiser.



La Municipalité





40^{ème} – FETE AU VILLAGE



Pour le 40^{ème} de la grande salle, n'oubliez pas de réserver le week-end du **3 septembre 2017 et** de vous inscrire dès réception du bulletin qui suivra. L'équipe d'organisation travaille d'arrachepied afin de vous prévoir de magnifiques festivités, pour petits et grands.











CARTES JOURNALIERES CFF

Nous vous rappelons que des cartes journalières CFF peuvent être réservées auprès de la commune partenaire de Penthalaz

par téléphone au 021/863 20 52 ou via le site internet « penthalaz.ch », où la disponibilité des cartes peut être visualisée.

Il s'agit de cartes journalières non nominatives qui donnent droit à la libre circulation dans tout le rayon de validité de l'abonnement général CFF, en seconde classe, le jour indiqué sur la carte. Elles permettent également de circuler avec les cars postaux ainsi que bon nombre de lignes privées de bus, chemins de fer et bateaux.

La carte journalière est à retirer directement auprès de la commune de Penthalaz pendant les heures d'ouverture au tarif préférentiel de Fr. 39.-- payable cash ou par carte bancaire. Aucune carte n'est envoyée contre facture.

Vous avez la possibilité d'acquérir les cartes journalières encore disponibles du lendemain, voire du jour même, au prix de Fr. 25.--. Afin de pouvoir bénéficier du tarif réduit « Last-Minute », ces cartes doivent être prises directement au guichet du contrôle des habitants de Penthalaz.





CANTINE SCOLAIRE

La cantine scolaire de Cheseaux s/Lausanne est ouverte aux élèves de Bournens, Boussens et Sullens. Un service de bus dédié uniquement pour le transport à la cantine est organisé pour les conduire à Cheseaux et les ramener dans leur collège respectif. Les bons-repas sont en vente au secrétariat communal.





Conseil d'établissement scolaire Cheseaux - La Chamberonne

« Appel aux entrepreneurs »

Dans le but d'une meilleure intégration de nos futurs jeunes apprentis dans les entreprises du canton, le Conseil d'Etablissement scolaire de Cheseaux - La Chamberonne est à la recherche d'entrepreneurs, désireux de prendre du temps pour faire découvrir leur profession.

Plusieurs activités sont envisageables :

- Organiser un après-midi «découverte» dans les locaux de l'établissement de Cheseaux,
- Accueillir des jeunes un mercredi après-midi au sein de l'entreprise,
- Intégrer un jeune dans la société, un jour par semaine pendant trois mois, selon le cadre du projet fédéral LIFT,
- Autres propositions à mettre en place.

Pour de plus amples informations, ou une première prise de contact, se renseigner auprès de Julien Bertholet, doyen des 9, 10 et 11S, au 021 557 49 47. »

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS

Membres du réseau AJENOL www.ajenol.ch

Accueil familial
de jour de
Cheseaux-BournensBoussens et Sullens

Vous désirez placer votre enfant ? ou vous souhaitez devenir accueillante en milieu familial ?



Nous accueillons des enfants de 4 mois à 12 ans.

Veuillez contacter la coordinatrice Mme Gabrielle Lerjen Administration communale Case postale 67 1033 Cheseaux Tél. 079 233 73 10 les lundis de 9h à 11h les jeudis de 14h à 16h coord.amf@cheseaux.ch www.cheseaux.ch



PATROUILLEURS-EUSES SCOLAIRES



Pour compléter l'équipe de nos patrouilleurs, la Commune recherche encore quelques volontaires, pour assurer la sécurité des écoliers aux heures de rentrée et sortie des classes.

Nous vous rappelons que cette activité est rémunérée.

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer à l'administration communale, par téléphone au 021/731 33 34 ou par mail greffe@sullens.ch.



BIBLIOTHEQUE VILLAGEOISE

DE 16H30 à 19H30

Cotisation : 35 francs par année et par famille

Prêt: 3 livres par personne pour 3 semaines

Locaux : bâtiment commercial, centre du village, I er étage

Renseignements: Mme Eliane Badan, 079/736 75 90

Grand choix de romans, policiers, essais, collections enfants, BD.





CONSEIL COMMUNAL

Calendrier des séances

(dates réservées)

Jeudi 5 octobre 2017 Jeudi 7 décembre 2017 à la Maison de commune

Les séances sont publiques.

Se référer pour chaque séance à la convocation affichée aux piliers publics.

VOTATIONS – ELECTIONSCalendrier 2017

Prochains scrutins fédéraux/cantonaux

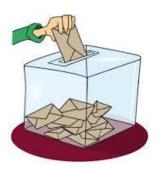
24 septembre 2017 26 novembre 2017



Ouverture du bureau de vote

Maison de commune 2^{ème} étage Dimanche du scrutin de 9h 30 à 10h 30

Les enveloppes de transmission peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de l'administration jusqu'au dimanche du scrutin à 10h 30.









Vacances d'été 2018 : destination Echallens

Chaque année, nous sommes à la recherche de destinations de vacances sensationnelles. Certes, les beaux paysages et les possibilités de pratiquer nos loisirs préférés sont des critères importants. Mais l'aventure, les expériences hors du commun, les rencontres qui changeront à jamais notre regard sur le monde : voilà les trésors inestimables que nous quêtons tous de par le monde. Pour cela, nous sommes prêts à économiser, planifier et organiser durant plusieurs mois pour ensuite voyager durant plusieurs dizaines d'heures afin de rejoindre notre lieu de villégiature.

En 2018, du 15 au 26 août, ces aventures exotiques et ces rencontres surprenantes convergeront vers Echallens pour la Fête du Blé et du Pain. En effet, l'000 acteurs, chanteurs, figurant et artisans produiront ensemble un spectacle grandiose dont le nom seul évoque un enchantement à son zénith : Solstices !

Comme tout grand voyage, celui de la Fête du Blé et du Pain exige des mois de préparatifs. Ainsi, plusieurs centaines de personnes ont déjà rejoint cette odyssée et la réalisation du spectacle a pris son départ. Toutefois, des sièges sont encore libres pour toute personne souhaitant prendre part au voyage et apporter son étincelle à l'éclat de Solstices.

Il reste des places pour :

- des figurants
- des bricoleurs en tous genres pour concevoir et mouvoir les décors
- des couturières
- des aides à la technique de régie
- des aides à l'administration

Pas besoin d'être un spécialiste ; l'enthousiasme et la motivation sont notre moteur.

Tout le monde voyage dans la même classe et le billet est riche en émotions. Un cadeau souvenir est déjà promis à tous les voyageurs : la certitude d'avoir pris part à un événement unique et bouleversant. Rejoigniez notre troupe : http://www.echallens2018.ch/benevoles/inscription-participants

benevoles@echallens2018.ch



Votre don est un cadeau rare et précieux, chaque don de sang compte pour les malades,

Rejoignez-nous le mardi 15 août 2017 de 15h30 à 19h30 à Cheseaux, Maison de Commune, route de Lausanne 2

Merci!









La section des samaritains de Cheseaux vous informe des cours pour l'année 2017 qui auront lieu dans les locaux Samaritains, collège Derrière-la-Ville à Cheseaux :

Cours sauveteur (obligatoire pour le permis de conduire) Cours BLS-AED (massage cardiaque et défibrillateur semi-automatique) Cours UPE (urgence chez les petits enfants)

Les inscriptions aux différents cours se font via le site Internet de l'Association Cantonale Vaudoise des Samaritains <u>www.samaritains.com</u> ou par téléphone au secrétariat 0848 848 046.

Pour tout renseignement concernant la section des samaritains de Cheseaux et environs, vous pouvez consulter le site Internet www.samaritains-cheseaux.ch.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

l ^{er} août	Fête nationale
	Grande salle
	HBC Sullens-Boussens
I-2 septembre	Match aux cartes et tournoi de
	pétanque
3 septembre	Commune de Sullens
	« Fête au village – 40 ^{ème} grande salle »
22-23-24 septembre	Soirée du chœur mixte « L'Aurore »
	Grande salle
30 septembre	Troc de vêtements, jouets pour enfants
	Buvette de 9h à 13h
	Contact 021/731 14 40
7 octobre	Jeunesse de Sullens
	Paëlla – Grande salle
9 décembre	FSG
	Soirée annuelle – Grande salle
31 décembre	HBC
	Nouvel An –Grande salle

Site internet : www.sullens.ch E-mail : greffe@sullens.ch